

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Panneaux solaires : et si l'Etat montrait vraiment l'exemple ?

La conception cantonale de l'énergie prévoit plusieurs mesures afin de favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques. L'Etat souhaite notamment inciter les propriétaires, que ce soit les privés ou les industriels, à utiliser les surfaces qu'ils ont à disposition pour renforcer la part de l'énergie solaire et ainsi renforcer l'autonomie cantonale en la matière.

Les services industriels de Delémont ainsi que plusieurs entreprises ont bien compris cette volonté et plusieurs projets sont en cours de réalisation. On peut également citer, dans le district des Franches-Montagnes, l'association « Franches Energies » qui a pour but de développer la production, l'acquisition, la distribution et l'utilisation d'énergies renouvelables dans la région des Franches-Montagnes, ainsi que de promouvoir les économies d'énergie.

L'Etat de son côté a déjà réfléchi à la question lors de rénovations de ses propres bâtiments ou lors de la construction de nouvelles infrastructures. Néanmoins, il serait intéressant de mener une réflexion plus large quant à l'ensemble des bâtiments que l'Etat jurassien possède : la pose de panneaux solaires y est-elle judicieuse ? Si oui, pour quelle surface, à quels coûts ? Selon quel financement ?

Les possibilités sont diverses et il semble opportun de les étudier. La meilleure manière d'inciter les privés et les entreprises à réaliser de telles installations n'est-elle pas de montrer l'exemple ?

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous prions le Gouvernement de bien vouloir étudier :

- a) **Les possibilités d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments de l'Etat jurassien ;**
- b) **Les possibilités de financement de telles installations (par exemple : public, autoconsommation, coopérative, public-privé, etc.)**

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 26 juin 2019